

Le

N°61 - JANVIER 2017

Dameriat

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

*Bonne année
2017 !*

Ephéméride

Janvier



Pour l'association Roseau au sein du comité des fêtes.



Remise de médailles à quatre membres du conseil municipal, Messieurs Régis Coutant, Jean-Claude Guérineau, Patrick Cools, Yves Puntel se sont vu décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent.

Février



Le 11 février
Des activités proposées au centre aéré pour 30 enfants.



Le 13 février
Assemblée générale à l'association Le Renouveau.



Le 19 Février
L'assemblée générale de l'amicale des sapeurs pompiers.

Mars



10 jours aux Carroz d'Arraches pour les élèves du CM2.



Le 22 mars
Casino chez les Petites Frimousses.



Hommage et recueil aux monuments aux morts à la mémoire des anciens combattants de la guerre d'Algérie.

6 Janvier

Vœux du Maire

8 Janvier

Bourse multi-collection

21 Janvier

Tournoi Fifa de l'USD

4 Mars

Soirée des pompiers

7 Mars

Don du sang

25 Mars

Carnaval du Comité des fêtes

8 et 9 Avril

Foire aux vins de l'USD

29 Avril

Une rose, un espoir

27-28-29 Mai

Fête Patronale

10 Juin

Gala de Danse de B.E.V.M.

11 Juin

Randonnée pédestre du B.E.V.M

16 Juin

Fête de la musique

18 Juin

Brocante

24 Juin

Kermesse

2 Juillet

Repas des aînés

5 Juillet

Don du sang

Lorsque vous lirez ces lignes, chers Dameryats, notre village aura pris un large virage à angle droit pour rejoindre 53 autres communes et former avec celles-ci une nouvelle communauté de communes dont l'épicentre sera Dormans : « La Communauté de Communes des Paysages de Champagne ».

Les perspectives ou décisions gouvernementales ne sont pas toujours saisissables, voir compréhensibles pour les humbles mortels que nous sommes. Quoiqu'il en soit cette « Europe miniature » en Champagne devrait très vite trouver sa place sur le rail, car mes confrères des villages concernés par cette fusion et nos propres représentants à la C.C.2.V. (Communauté de Communes des 2 vallées) ont beaucoup travaillé pour que cette nouvelle organisation territoriale soit harmonieuse et trouve sa place sans douleur, les états d'âme de chacun n'étant pas de mise (Ne prenez pas mes paroles pour de l'amertume).

Même si nous perdons à nouveau quelques compétences au fil des mois qui vont suivre, Damery, reste Damery, et la mairie restera bien évidemment ouverte pour chacun d'entre vous et le personnel et vos élus seront toujours à votre écoute.

L'année 2016 terminée, les projets pour 2017 restent à définir, mais vous découvrirez dans ce bulletin les réalisations et améliorations de l'année écoulée, certaines étant peut-être passées inaperçues, car discrètes.

L'optimisme étant toujours d'actualité, je souhaite que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé pour chacun d'entre vous, vœux à partager avec ceux qui vous sont chers, avec vos enfants, avec vos aînés. Je souhaite aussi que notre village reste toujours accueillant, un village où il fait bon vivre.

Bonne et heureuse année à tous.

Danièle Fortier-Révolte

Maire de Damery



Comité de Rédaction :

D. FORTIER-RÉVOLTE, S. MIGNON,
I. GÉRAUDEL, D. GADRET, C. PERJESI

Photos : M. COURGEY

Imprimerie :

J.BILLET - DAMERY

2016 bon travail, à poursuivre

L'année passée aura sans aucun doute été celle de nombreuses réalisations communales, au-delà de leurs importances, qu'elles soient le fait des employés communaux ou d'entreprises, elles participent à l'amélioration de notre village.

Pour mémoire, dans une liste non exhaustive et non hiérarchisée, a été portée au patrimoine communal :

- L'agrandissement et la mise en sécurité, des archives communales.
- Début de la mise aux normes de la détection d'incendie de la mairie.
- La réfection des parapets du pont.
- Divers : mise en peinture de barrières et pose de poteaux de chaussée.
- L'installation des employés du technique dans de nouveaux locaux (leur propre réalisation.) : vestiaires, réfectoire, et atelier.
- Reconstruction après éboulement d'une partie du mur du parc.
- Mise en sécurité du portail des écoles.
- Réfection (Pierres apparentes) du mur du parking des écoles.
- Ravalement pour une première tranche des façades de la mairie. Ainsi que du monument aux morts.
- L'installation du « city parc », en lieu et place du terrain de basket.
- Mise en sécurité du stationnement sous la chaussée.
- La destruction de l'ancienne station de pompage de 1953.

À cet ensemble nous devons ajouter tous les travaux récurrents, de dépannage, l'entretien des espaces verts, des plantations et le nettoyage des trottoirs, sans oublier les améliorations des chemins de vignes.

Sous d'autres compétences :

- La fin de la réalisation, pour le compte du département, du vélo route sur notre territoire.
 - La création de nouveaux points d'éclairage public, ainsi que le début de la réfection totale de la voirie, réseaux et assainissement de la rue A. Maginot, réalisations financées par la CC2V.
- Une fois débattus et votés, nous ne manquerons pas de vous informer des différents projets 2017.

Les membres des commissions communales :

- Travaux
- Espaces verts,
- Chemin et hydraulique du vignoble
- Ecoles



Local des employés communaux



Réfection du mur de l'école élémentaire



Ravalement de la façade de la mairie



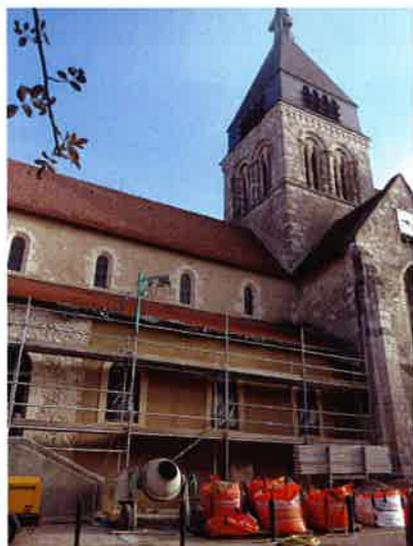
Installation du city park



Destruction de l'ancienne station de pompage



Travaux de la rue Maginot



Travaux de l'église réalisés par la DRAC



Nettoyage du monument aux morts



Aménagement de l'allée des platanes



Vélo route réalisé par le Conseil Général.





U.S.D. Football

Suite aux départs du président section foot M. Daniel Husson et de la secrétaire Nathalie Parmentier notre bureau s'est restructuré à l'assemblée générale du 21/10/2016.

Président U.S.D.: M. Fabien Ferlin

Président tennis : M. Olivier Bernier

Président foot : M. José De Matos

Secrétaire : M^{me} Christine Bouché

Trésorier : M. Goeffrey Thomas

Membres actifs : M. Patrick Corredor, M. Vincent Pierson, M. Kévin Da Cunha, M. Maxime Joseph.



M. José De Matos

Section Tennis : M. Olivier Bernier ne peut plus donner de cours de ce fait nous recherchons une personne qui a envie de partager sa passion avec les enfants pour nous rejoindre, en attendant le tennis continu en saison libre dans la salle des sports.

Section Foot : les séniors progressent toujours, l'équipe mise en place fin 2010 évolue en promotion de 1^{ère} série. Celle constituée fin 2013 a accédé à la 2^e série la saison dernière.

Les joueurs remercient les supporters présents tous les dimanches pour leurs encouragements ainsi que tous les gestes de soutien qui contribuent à faire évoluer l'association dans le bénévolat.

Nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition pour faire venir les jeunes au sport et tous les altruistes seront les bienvenus au sein de l'U.S.D.

Le Président U.S.D. Fabien Ferlin

0679687679

Une rose, Un espoir

Petites notes...

Seuls les écoles et les détenteurs d'une licence sportive valide auprès de l'U.S.D ou du B.E.V.M sont autorisés à utiliser la salle de sports suivant le planning.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un représentant de leur Club de sport.

Si vous ne faites plus parti d'un Club mais que vous avez toujours votre badge d'accès à la salle, vous devez impérativement le rapporter en mairie.



Préparatif des 8000 roses.

Le 23 avril,
80 motard
pour le week-end
solidarité pour la
lutte contre le
cancer.

D.H.A. Damery d'Hier à Aujourd'hui

Un devoir de mémoire réussi

Une exposition qui a marqué la vie de notre village et au-delà, non seulement par sa fréquentation, mais comme l'ont souligné bon nombre de ses visiteurs, pour son organisation, la qualité et la forme de sa présentation. Celle-ci débutant par l'explication détaillée de ce que fut le terrible conflit de la Première Guerre mondiale de 1914/1918, suivi de nombreuses photos d'époque et des documents concernant la commune, pour terminer par un hommage à ses 75 victimes mortes pour la France, le tout agrémenté de vitrines regroupant du matériel militaire d'époque .



Il aura fallu près de 3 ans aux membres de DHA pour la préparer. JP Ansel pour la collation des documents, M. Beaudouin pour la vidéo, D. Billard concernant 1918, mais aussi le reste de l'équipe pour la recherche d'informations aux archives municipales et départementales.

De nombreux Dameriats y ont apporté leur pierre en nous prêtant du matériel tel que L. Husson (collectionneur) et bien d'autres avec des objets ou documents familiaux.

Le caractère éducatif, pour les jeunes générations, avait été souhaité par l'association .C'est avec succès que les élèves des écoles de Damery, Vauciennes, Fleury, ont répondu à un concours préparé à leur attention, avec récompenses pour les bonnes réponses.

Lors des commémorations de l'armistice du 11 Novembre 1918, à Venteuil et à Damery, ce devoir de mémoire a été rehaussé avec la participation des « poilus de la Marne ».

Ces mêmes poilus ont répondu et donné des explications aux élèves à l' occasion de leurs visites.

Merci à tous de vos encouragements de la satisfaction que vous nous avez témoignée durant ces trois jours, ainsi que de l'aide apportée par la commune de Damery.

Nous ne manquerons pas de vous informer de notre prochaine exposition, sur un autre thème bien sur. Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour recueillir tout document ancien et accueillir de nouveaux membres.

Le Président JC Guerineau

Pour information et encouragement voici les résultats du concours.

La question subsidiaire, sur le nombre de participants (91), a été primordiale pour départager les gagnants.

- 1^{er} prix : DANTENY Simon (Candidat libre)
- 2^e prix : TARLANT Anaïs (Ecole ,CM1 CM2 de Vauciennes)
- 3^e prix : ex aequo : DERÉGNAUCOURT Gatien (Ecole CM1 de Damery)
JACQUES Florian (Ecole CM2 de Fleury)
LIEGER Evan (Ecole CM2 de Damery)

Et félicitations a tous les participants.

À qui vous adresser : Mrs Jean Paul ANSEL : Tel : 09 50 88 44 61

Gilles LEMAIRE : Tel : 03 26 58 45 85

Jean Claude GUERINEAU : Tel : 06 19 60 19 49

Avril



Les pompiers sont intervenus pour la réactivité des élèves en cas d'incendie.



Canoë kayak pour les CM1.



Le 28 avril

Journée nationale du souvenir des déportés.

Mai



Une rose un espoir.



Belle journée pour 25 personnes du Renouveau.



Le 7 mai

46 équipes se sont affrontées pour le premier concours de la saison organisé par l'amicale des boulistes.

Juin



Révision publique du Plan Local d'Urbanisme.

Juillet



À l'honneur recevant leurs diplômes d'équipiers activité opérations.



Le 9 juillet

42 équipes se sont affrontées à la pétanque nocturne organisée par l'amicale des boulistes.

Août



Le 28 août

Célébration du 72^e anniversaire de la Libération.

Septembre



Le 1^{er} septembre

Rentrée scolaire pour 96 élèves.



La cantine.

Octobre



30 exposants pour la première broc'enfants.



45^e anniversaire du Nord Atlas.



75 donateurs au don du sang.



Spectacle de Gilles Diss, chanteur du monde des enfants, plus de 75 participants.

Amicale des boulistes

Notre association se constitue de 50 membres actifs hommes et femmes. Nous pratiquons ce loisir tous les samedis après-midi et le dimanche matin dans la plus grande convivialité. Nous sommes ouverts à toutes les personnes qui seraient intéressées et serons heureux de vous accueillir.

Nous avons organisé nos deux concours comme les années passées, un en mai avec plus de 40 doublettes et une nocturne en juillet avec plus de 50 doublettes.

Nous rendez-vous de l'année 2017 sont le 5 mai 2017 et le 8 juillet 2017 pour la nocturne. Notre assemblée générale se déroulera le 28 janvier 2017 dans la salle Claude Debussy de Damery à 18h00.



L'amicale des boulistes vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Philippe Filaine 03 26 58 15 09

Fanfare de Damery

Malgré un effectif en baisse, la fanfare de Damery accompagnée de la batterie fanfare de Venteuil et de l'harmonie de Mardeuil, a toutefois pu assurer les sorties suivantes :

- 22 janvier : St Vincent à Oeuilly
- 8 mai : défilé à Venteuil et commémoration aux morts de Damery
- 29 mai : concert pour la fête patronale
- 13 juillet : retraite aux flambeaux
- 14 juillet : défilé à Venteuil, commémoration à la salle des fêtes de Damery (cause météo), concert l'après-midi.
- 30 juillet : retraite aux flambeaux Venteuil
- 31 juillet : concert pour la fête patronale de Venteuil
- 19 octobre : commémoration avion
- 4 décembre : aubade pour la journée de solidarité de l'association «roseau».



L'année s'est clôturée le 29 octobre par une soirée «kabaret music hall à Tinquieux» et la messe Ste Cécile à Mardeuil le 26 novembre suivie du repas annuel à Venteuil.

Cette année hélas a été marquée par le décès de notre regretté musicien et ami Georges Masson que nous avons accompagné musicalement le 6 octobre 2016.

Jojo comme nous l'appelions était fidèle à la fanfare depuis l'âge de 14 ans.

Pour la relève ? ... nous attendons les bonnes volontés et serons heureux de les accueillir parmi nous, débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes.

Nous sommes à la recherche de belles photos de Damery pour notre future couverture du Dameriat.
Merci de les envoyer à : mairiededamery@wanadoo.fr

Les Pâtis de Damery, un site exceptionnel et rare classé Natura 2000



« Natura quoi ? »

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels identifiés pour leur richesse biologique, leur rareté et la fragilité des espèces qu'ils hébergent. Cet outil européen a été mis en place pour limiter la perte de biodiversité et préserver les espèces et habitats d'intérêt communautaire. La France compte environ 1760 sites terrestres, environ 15% du territoire national.

Afin de mettre en place les actions énoncées dans le document d'objectif, une structure est désignée comme animatrice. Ce document définit les enjeux, les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en place pour préserver la biodiversité et la qualité du milieu. Il est élaboré par les acteurs locaux (élus, randonneurs, chasseurs, forestiers...). L'animateur accompagne et informe les propriétaires, les usagers et exploitants pour une gestion favorable des milieux naturels. Il réalise les études scientifiques, les travaux et suit l'évolution du site.

« Encore une réserve ? »

Les sites Natura 2000 sont compatibles avec les activités humaines, souvent elles sont mêmes indispensables pour préserver l'état de conservation des sites (exemple : prairies pâturées). Natura 2000 n'a pas vocation à interdire les activités de loisirs tant qu'elles respectent les lois en vigueur.

Natura 2000 n'est pas non plus réservé qu'aux spécialistes. Son objectif est aussi de permettre aux plus grands nombres, l'accès à la biodiversité locale. En tant qu'animateur, le Parc naturel régional organise des randonnées commentées pour faire connaître le site.

« Que dois-je faire si je suis propriétaire d'une ou plusieurs parcelles dans un site Natura 2000 ? »

Les parcelles privées et publiques constituent les sites Natura 2000 lorsqu'elles hébergent de nombreuses espèces et habitats naturels rares et protégés. Natura 2000 sert à préserver les espèces en réalisant des travaux (coupe de bois, fauche...) ou en laissant la nature se développer. Ce dispositif permet de débloquer des fonds pour l'entretien et la gestion de ces espaces et d'être accompagné par des experts scientifiques.

« Est-il possible de tout faire dans un site Natura 2000 ? »

Les sites Natura 2000 hébergent de nombreuses espèces protégées, le but n'est pas de les détruire ou de les détériorer. Ainsi, avant tout travaux ou projet pouvant avoir des impacts sur le site, une étude préliminaire est à réaliser afin de déterminer les incidences que les travaux prévus auront sur le site pour ensuite les éviter, les réduire ou redéfinir le projet. Prenez contact avec l'animateur du site, il saura vous orienter.

Les Pâtis de Damery, un site exceptionnel et rare classé Natura 2000

Fiche d'identité des Pâtis de Damery

Le site des pâtis de Damery est répertorié comme zone naturelle d'intérêt pour son écologie, sa faune et sa flore depuis 1998 et en site Natura 2000 depuis 2004. En 2013, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est devenu animateur du site. D'une surface de 93ha pour une altitude de 259 m, le site concerne les communes de Damery et Venteuil.

Figure 1 : Photographies aériennes de l'IGN : à gauche photographie dans les années 2010 , à droite, photographie prise autour de 1950.



Le site des « Pâtis de Damery » correspond à d'anciennes landes pâturées (d'où le nom de pâtis) qui se sont progressivement boisées avec la régression de l'élevage. Sa situation topographique (rebord du plateau de la Montagne de Reims) et surtout géologique (argiles à meulières recouvrant des niveaux calcaires) y a déterminé des milieux naturels divers et rares.



Figure 2 : Espace ouvert sous les lignes à hautes tensions. Dépressions humides entourées de milieux secs permettant le développement de landes acides.

D'anciennes activités extractives et des tassements de sol ont formé des cavités qui abritent des mares. L'acidité et la pauvreté du sol sont d'importantes contraintes qui déterminent une végétation particulière. Un fuseau regroupant deux lignes électriques aériennes traverse le site à son extrémité Est. Les nécessités d'entretien de ces lignes ont conduit au maintien de milieux ouverts au long de leur tracé permettant à une végétation exceptionnelle de s'implanter (landes acides). Cette végétation était présente, il y a une centaine d'années sur l'ensemble des Pâtis. Dans sa partie sud, le site est limité par le vignoble et se situe sur le sol calcaire ce qui est bénéfique pour les pelouses calcaires (végétation thermophile et calcicole).

Qu'est ce qui rend les pâtis de Damery si exceptionnels ?

Le site des « Pâtis de Damery et Venteuil » est forestier. Plus de 40 % du site est occupé par une hêtraie-chênaie acidophile, dominé essentiellement par le Charme, le Chêne pédonculé et le Hêtre.

un site exceptionnel et rare classé Natura 2000



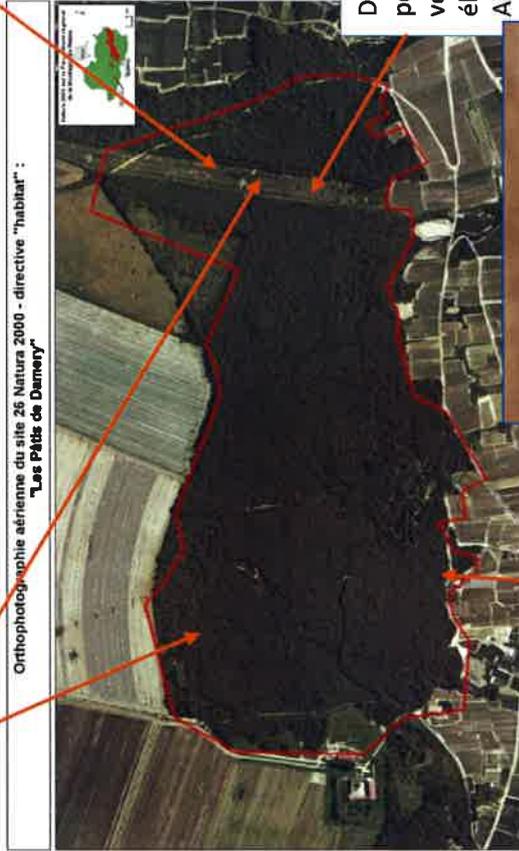
La Callune, le Genêt d'Angleterre, le Genêt des teinturiers, la Molinie bleue sont autant d'espèces présentes dans la lande subatlantique à callune et genêt d'Angleterre. C'est notamment cet habitat qui se trouve sous la ligne à haute tension et pour lequel le site a été classé Natura 2000. Des espèces emblématiques affectionnent ces espaces comme la très célèbre



Une caricaie à Laïche à fruits barbus est présente ponctuellement sur le site. Cet habitat est considéré comme rarissime dans la région d'après la Liste rouge des habitats naturels de Champagne-Ardenne.



Des mares ponctuent le site et permettent à de nombreuses espèces végétales et animales de trouver les éléments nécessaires à leur cycle de vie. Ainsi, de nombreux amphibiens sont présents sur le site : des Tritons (crêté, alpestre, palmé, ponctué), des grenouilles (verte, brune et agile) et le Sonneur à ventre jaune. D'autres espèces animales sont présentes comme les libellules.



Orthophotographie aérienne du site 26 Natura 2000 - directive "habitat" : "Les Pâtis de Damery"



Sur les zones à plus forte pente et sur substrat marneux se développe une hêtraie-chênaie calcicole, habitat très rare dans le département de la Marne. Le Chêne pédonculé, le Hêtre et le Pin sylvestre se sont installés sur des sols calcaires, où nous pouvons trouver la rare Céphalanthère rouge.



Les Pâtis de Damery, un site exceptionnel et rare classé Natura 2000

Affouage

La coupe d'arbre est gérée par le Parc de la Montagne de Reims et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en concertation avec la commune de Damery. Afin de réouvrir le site, des coupes d'arbres (de pins et bouleaux essentiellement) seront effectuées en 2017 en des points précis marqués au préalable.

Si vous êtes intéressé par l'affouage aux Pâtis de Damery, veuillez prendre contact avec la Mairie de Damery ou le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.



Chantier Nature : Nous avons besoin de vous !!

5 Février à 9h30 rendez-vous à la mairie de Damery

Afin de gérer le plus soigneusement possible les mares sous la ligne haute tension, nous souhaitons réaliser un travail de nettoyage du bois manuellement. Ainsi, nous vous proposons une journée Nature afin de couper et retirer les végétaux des mares le 5 février à partir de 9h30. (Pique-nique tiré du sac).

Contacts :

*Delphine Semin : Chargée de mission Milieux naturels
d.semin@parc-montagnedereims.fr
Parc naturel régional de la Montagne de Reims
Chemin de Nanteuil 51480 Pourcy
Tél : 02 26 59 44 44*

À propos

de la cueillette des champignons

Le Conseil Municipal de la commune de DAMERY a pris un arrêté en date du 20 mai 2014.

Celui-ci précise entre autres que la cueillette des champignons sur le bois communal «LES PATIS» est uniquement réservée aux seuls habitants de DAMERY et aux personnes domiciliées en dehors de la commune mais qui acquittent des impôts locaux dans celle-ci.

La cueillette est limitée à 5 litres par jour et par personne.

Toute personne ne respectant pas cet arrêté s'expose en vertu de l'article R163-5 du code forestier à une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. Par ailleurs selon l'article 311-1 du code de procédure pénale ceci est considéré comme vol.

Le maire, ses adjoints, le garde particulier des bois de la commune et tous les agents de la force publique sont chargés de faire respecter cet arrêté.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Grand succès pour le repas des aînés !

Comme tous les ans le premier dimanche de juillet le CCAS conviait les jeunes de 70 ans et plus au traditionnel repas qui fut une belle réussite !

Dans un décor de gourmandise, une ambiance animée par monsieur Marly et monsieur Willy magicien, emplis de gaîté et de convivialité, les participants ont apprécié le succulent repas concocté par «Vincent Thieffin» et passé un très bel après-midi.

Les élus et les membres du CCAS de la commune qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation se réjouissent du succès de ces moments, merci à eux.

Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !



Le cimetière de Damery est situé sur un lieu-dit : "Les Bas Russelets". Autrefois nous n'allions pas au cimetière mais aux Bas Russelets.

Aujourd'hui cet endroit qui devrait être respecté subit des dommages volontaires intolérables. Également, des vols de fleurs et de vases sont constatés.

S'il est évident que des tombes anciennes sont en très mauvais état parce que non entretenues, sans famille proche, ou ancienne descendance, il a été constaté avec des représentants de la gendarmerie des dégradations volontaires, également des objets, plaques, crucifix déplacés, éparpillés un peu partout. Triste et méprisable.

Jeux stupides de désœuvrés ?

Également des sépultures qui servent de dépôts d'ordures.

La compétence de la bonne tenue du cimetière et de son entretien incombe à la commune dans une certaine mesure, chaque famille étant normalement et dans la mesure du possible responsable de sa concession.

L'état d'abandon d'une concession funéraire peut résulter de son défaut d'entretien et peut être nuisible au bon ordre et à la décence du cimetière. Aussi dans certains cas, la commune peut exercer son droit de reprise de concession afin de maintenir un bon entretien du cimetière. Aussi, cette décision peut générer dans ce cas des places disponibles mais la procédure est très réglementée et ne doit pas être confondue à la reprise de concession à terme échu.

La procédure de reprise :

Le maire doit prévenir les descendants ou successeurs du concessionnaire, ou les personnes chargées de l'entretien, de la mise en œuvre de la procédure :

- Par lettre recommandée avec A.R.
- Ou par un avis affiché en mairie et au cimetière si la résidence des successeurs n'est pas connue.

Considérant l'état des différents îlots de notre cimetière, nous ne pouvons plus reculer devant certaines décisions à prendre, très douloureuses certes, surtout lorsque des élus sont natifs du village.

Dans un 1^{er} temps et avant toute démarche administrative, un état sera affiché en mairie et au cimetière, après la parution du bulletin municipal concernant la 1^{ère} partie des concessions concernées.

Il est inutile de vous précipiter en mairie pour acquérir telle ou telle place dans le cimetière, la reprise de concessions abandonnées nécessite plusieurs années de démarches officielles et rigoureuses. D'ailleurs, une telle action serait inqualifiable par son irrespect vis-à-vis du souvenir qui doit être préservé.

Danièle Fortier-Révolte



C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale



Un colis de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, et comme les années précédentes, les membres du CCAS ont tenu à offrir un colis festif à tous les aînés de plus de 70 ans habitant de Damery.

Merci aux membres pour le dévouement et élus pour les aides.

Naissances

30 juin à Epernay :

Hugo Jules BONNENFANT

21 juillet à Epernay :

Anna NIZIOLEK

29 octobre à Epernay :

Lahyna Nathalie Tiziana DELISSEY

4 décembre à Epernay :

Nino José Alain ETHUIN COSTA

Mariages

2 juillet :

Marie Cécile Monique DENISE et Hugues Robert FORTIER

16 juillet :

Nathalie Huguette Raymonde CHEVILLET et Patrice TOURNANT

Décès

1^{er} juillet à Epernay :

Liliane Denise PILLON veuve HATTÉ

22 juillet à Epernay :

Lionel Alfred PARRÉD

6 septembre à Damery :

BONNEVIE Michel Jean Etienne

7 septembre à Epernay :

SIRI Alphonse

12 septembre à Epernay :

Eliane BELLOTTE épouse BAGNOST

29 septembre à Epernay :

Georges Paul MASSON

5 octobre à Damery :

Jean-Jacques ALLOUX

8 novembre à Epernay :

Jacqueline Marie GROSJEAN épouse CAILLEZ

13 décembre à Epernay :

Georges KLEIN

29 décembre à Epernay :

Daniel ALLOUX

29 décembre à Epernay :

Romain GUISTEL

Personnes ayant résidé à Damery

3 mai à Aÿ :

Mireille JOREZ épouse NOMINÉ

15 juin à Oeuilly :

Suzanne BOUCHER veuve REGNAULT

15 juillet à Athis :

Pierrette Hélène Andèle TRUCHON veuve NAMUR

31 août à Epernay :

Annie Yvette DELORME épouse POITTEVIN

24 décembre à Oeuilly :

Marie-Thérèse NAMUR veuve LEFEBVRE

Novembre



Le 3 novembre

Semaine du goût, un concours a été proposé aux élèves du primaire et maternelle. Jade et Clément ont été récompensé par un coffret pâtisserie.



Le 11 novembre

Commemoration de l'Armistice de 1918 avec cette année la présence des enfants de l'école et des poilus.



Centre aéré.



Spectacle de marionnettes pour les maternelles.

Décembre



Fête de Noël organisée par la caisse des écoles.



Un après-midi récréatif avec la visite du père Noël, offert par le comité des fêtes.



Bonne ambiance à la résidence ce samedi 19 décembre.



Le dimanche 4 décembre

Journée de la solidarité au profit de ROSEAU.



Merci Adeline et Lucie, nos photographes d'un jour.